

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
3 octobre 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Lemoine

Date de convocation 27 septembre 2022

Sont présents: Christian ALBY, Alexandre LEMOINE, Brigitte MARY, François QUESNEY, Laura MAZUREK, Elizabeth PARENT-DEFER, Pascal LEFEVRE, Monder EL BAHRI, Delphine BONNARD, Caroline SAUGET, Sandra PIETRUSZKA

Représentés: Jean-François DRAPIER par Alexandre LEMOINE

Excusée: Amandine RICOUARD

Absents: Frédéric PACHOT, Joël D'HAYER,

Secrétaire de séance: Elizabeth PARENT-DEFER

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

10 POUR

19h03 Arrivée de M. El Bahri

19h06 Arrivée Mme Sauget

2) Bois Vallery

La commune possède un bois à Vallery.

Il comprend des arbres de rapport qui peuvent être abattus et un sequoia remarquable.

Afin d'aider la commune à la gestion de ce bois M. le Maire propose d'adhérer à une coopérative forestière pour un montant annuel de 20€.

Une expertise du bois sera effectuée par la coopérative.

Il sera étudié une proposition d'affouage à destination des administrés.

12 POUR

3) Création d'adresse

Suite à de nouvelles constructions nous devons créer les adresses suivantes :

1 Ter Le Grand Cornoult

33 rue de la Charmois

12 POUR

4) Electricité

Pour information la commune à adhérer au marché « électricité » avec l'USEDA jusqu'en 2023 avec des tarifs réglementés.

La crise énergétique actuelle nous impose de mettre en place certaines restrictions, M. le Maire propose de réduire l'éclairage public pendant les heures d'hiver avec une coupure de 22h à 6h du matin.

Une consommation importante a été constatée à la salle des fêtes, il est envisagé de changer certains radiateurs, un électricien doit revoir le fonctionnement du chauffage.

Un mail sera envoyé aux responsables d'associations afin de les sensibiliser sur la consommation électrique.

5) Point Ecole

- Piscine :

Proposition de l'école de cycle de piscine pour tous les niveaux (non prévu au budget)

Des informations complémentaires seront demandées à la directrice, et une prévision budgétaire annuelle de tous leurs projets afin de les prendre en considération lors de l'élaboration du budget communal.

- Travaux :

La réfection des gradins, cour maternelle, a été effectuée par l'entreprise Grandpierre.

- Eau :

Le branchement d'eau des écoles traversant une propriété privée est étudié, aucune servitude ne sera demandée.

Des devis sont en cours.

12 POUR

6) Step

Nous avons reçu un devis de la société Valbé concernant l'évacuation des boues de la station d'épuration pour un montant de 22 140.00€ TTC.

7) Destinations des fonds du Comité des fêtes (précédent dissout)

Mme Pietruszka informe le conseil municipal que l'intégralité des fonds du comité des fêtes ont été transmis à l'association des « Jeunes sapeurs pompiers » de Viels Maisons.

8) PLU : Enquête publique

Comme prévu M. Mengin enquêteur public était présent le samedi 24 septembre de 9h à 12h.

Prochaines séances : vendredi 14 octobre de 14h à 17h et mercredi 26 octobre de 9h à 12h.

9) Fibre : Mairie et écoles

Branchement mairie en date du 22 septembre.

Pour les écoles des travaux préalables sont à effectuer

Plusieurs plaintes concernant des lenteurs de la fibre ont été reçues.

10) CASS (Commission des affaires sociales et solidarité) : Brioches et repas des seniors

- Opération brioches : porte à porte à partir vendredi 9 octobre.
- Repas des seniors prévu le samedi 14 janvier 2023.

11) Point sur le Multiservices

- Le permis de construire a été obtenu
- L'architecte travaille au cahier des charges
- Elle prépare un dossier estimatif afin de solliciter au plus tôt d'autres demandes de subventions.
- Subvention au titre de la « DETR » de 152 500€ a été obtenue

12) Rénovation du 12 Place du Marché

Des devis sont en cours.

13) Travaux Fontaine Place du Marché

Travaux en cours avec François, le tailleur de pierre, le plombier.

Electricité à étudier

14) Sens interdit Rue Beaupère

Le panneau existant trop imprécis a été changé. Il s'agit maintenant d'un « sens interdit sauf riverain »

15) Déchèterie mobile

Peu de fréquentation cette année.

Peut-être s'orienter vers un ramassage d'encombrants à condition d'élargir les possibilités. A l'étude avec la C4.

16) Scolarisation de 4 enfants de Viels Maisons

M. le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande de dérogation scolaire pour 4 enfants de Viels Maisons souhaitant effectuer leur scolarité dans les écoles de Villeneuve sur Bellot où la maman est ATSEM.
Pour information aucun frais de scolarité ne sera demandé à notre commune.

12 POUR

Séance levée à 20h30

Fait à Viels-Maisons,
Le 4 octobre 2022

Le Maire,
Alexandre Lemoine